



Si je meurs ou ira ma fille de 11 ans, avec un père en prison

Par **Panthère noire**, le **26/12/2019** à **21:40**

Bonsoir,

J'ai une question qui me tracasse un peu.

J'ai une fille de 11 ans, et 2 grands son majeur, mais si je meurs qui va s'occuper de ma fille sachant que son père en prison pour faits graves ??

Et je veux pas qu'elle aille avec n'importe qui.merci beaucoup de me rassuré svp

Par **Visiteur**, le **27/12/2019** à **09:49**

Bonjour. Quand un parent décède, l'autre parent est administrateur légal. La justice décidera de priver..ou pas.. le père de ses droits ! Il faudrait en parler à un avocat, car vous pouvez aussi désigner une personne de votre choix dans un testament, pour s'occuper des enfants, du moins provisoirement...